La facture, un document pas comme les autres

Frank Adebiaye · 2 janvier 2025

Note. Ce billet a été écrit en janvier 2025. La réforme de la facturation électronique est entrée en vigueur le 1er septembre 2026 ; le texte est conservé tel qu'il a été publié.

Une facture n'est pas un document comme les autres.

C'est un call to action.

En l'occurrence vérifier et payer.

Nous entrons dans la dernière année pleine avant l'entrée en vigueur de la réforme de la facture électronique.

La facture est au cœur des flux et des transactions des entreprises mais intéresse aussi les pouvoirs publics car elle témoigne de la vitalité économique et est souvent porteuse de TVA, cette taxe si précieuse pour la bonne marche de nos finances publiques.

La facture ne sera bientôt un document isolé dans une boîte mail ou dans une boîte aux lettres, ce sera un artefact numérique actionnable témoin des process de validation et de paiement des uns et des autres.

C'est une nouvelle ère numérique qui s'ouvre, la facture insérée dans des plateformes, nous avons connu cela avec la musique dématérialisée aux MP3 ont succédé des flux musicaux sur Spotify et autres plateformes.

Je suis ce sujet depuis 2014 ayant fait partie de la première commission AFNOR sur la facture électronique — une autre se prépare et je m'en réjouis.

C'est un de mes projets-phares avec la mise en place de Pennylane pour 2025 et les années suivantes.

A très vite,

f.

Pour citer ce texte : Frank Adebiaye, « La facture, un document pas comme les autres », Forthcome, Laboratoire, 2 janvier 2025. https://forthcome.fr/laboratoire/la-facture-un-document-pas-comme-les-autres
Document composé avec Typst à partir de la source de l'article, en IBM Plex Serif, IBM Plex Sans et Recursive Mono.